



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration- Soixante-troisième session
Rome, 22-23 avril 1998

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS

1998-1999

1. À la deuxième session du Conseil d'administration, il a été décidé que des renseignements sur les activités prévues au titre des projets seraient communiqués régulièrement au Conseil afin que ses membres soient tenus constamment informés de l'évolution de la situation concernant la réserve de projets du FIDA et puissent, s'ils le souhaitent, émettre des observations sur les activités prévues à un stade approprié du cycle des projets. Depuis, des renseignements de cette nature ont été régulièrement fournis au Conseil à chacune de ses sessions, sous la forme d'annexes aux documents soumis au titre des points pertinents de son ordre du jour.

2. Lors d'une session antérieure du Conseil d'administration, certains de ses membres ont demandé que des précisions complémentaires leur soient fournies sur la nature et le but de ces annexes. Les explications demandées ont été données à la huitième session et sont reprises ci-dessous pour la commodité du Conseil. Le contenu de l'annexe B a été révisé à la vingt-septième session et les explications pertinentes modifiées en conséquence. Les informations figurant à l'annexe E ont été demandées par le Conseil d'administration à sa trente-cinquième session.

a) **Annexe A**

L'annexe A a pour but de présenter au Conseil d'administration, un résumé des informations disponibles sur les projets dont l'élaboration a atteint un stade avancé et qui sont par conséquent susceptibles d'être soumis au Conseil à l'une de ses deux ou trois sessions suivantes. Comme les observations des membres du Conseil sur les descriptions succinctes des projets figurant à l'annexe A sont recueillies lors de la session où les documents en question sont examinés, ces descriptions succinctes ne sont pas reproduites à nouveau dans l'annexe A des documents qui sont soumis au Conseil à ses sessions ultérieures.



Toutefois, pour que l'annexe A soit une récapitulation de tous les projets qui se trouvent à un stade d'élaboration avancé, on trouvera ci-joint une liste des projets qui ont déjà été soumis au Conseil lors de sessions précédentes dans l'annexe A mais qui n'ont pas encore été approuvés.

b) **Annexe B**

L'annexe B a pour objet de fournir une liste complète des projets compris dans la réserve et qui ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'examen technique (TRC) afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises pour bénéficier du soutien du FIDA. Cette annexe comprend donc les projets qui ont été uniquement identifiés, ceux dont l'élaboration a atteint un stade avancé (et qui par conséquent figurent eux aussi dans l'annexe A au document ou à un document précédent) et les projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration au cours de la même session. L'annexe B fournit donc une liste qui permet de retrouver facilement tous les projets se trouvant dans la réserve.

c) **Annexe C**

L'annexe C a pour but de récapituler sous forme de tableaux les montants prévus pour des activités financées par le Fonds d'élaboration des projets dans le cadre du programme de dons d'assistance technique, tels qu'approuvés par le Conseil des gouverneurs dans le programme de travail et budget du FIDA.

d) **Annexe D**

L'annexe D a pour but de fournir une description succincte des dons d'assistance technique accordés au titre du Mécanisme spécial d'intervention (MSI) et qui ont été approuvés par le Président en vertu des pouvoirs que le Conseil d'administration lui a délégués ^{1/}.

e) **Annexe E**

L'annexe E fournit, pour observations éventuelles de la part du Conseil d'administration, un résumé des renseignements disponibles sur les propositions de dons d'assistance technique en matière de recherche agricole et de formation dont la conception a atteint un stade avancé et qui ont donc de fortes chances d'être présentés au Conseil lors de l'une de ses prochaines sessions.

3. Les informations contenues dans les annexes A, B et E ne donnent qu'une indication de l'évolution des activités du Fonds à divers stades du cycle du projet. Certains des projets ou dons mentionnés ne verront peut-être jamais le jour alors que d'autres, qui ne figurent pas encore sur la liste, pourront y être inscrits plus tard. Il faut souligner également que le fait d'inclure dans ces annexes un ou plusieurs projets ou dons intéressant tel ou tel pays n'implique ni un jugement définitif sur leur pertinence, ni une prise de position quant au montant de l'aide dont ce pays peut bénéficier, ni une indication du nombre de projets à financer.

4. Les explications ci-dessus valent aussi bien pour les documents précédents que pour les annexes jointes au présent document

^{1/} Dans le cas où des dons d'assistance technique auraient été approuvés par le Président depuis la dernière session du Conseil, des précisions sur ces dons seront fournies à la présente session.



Région: Afrique I	Pays: Côte d'Ivoire
Nom du projet: Projet de développement rural dans le Nord-Est - Phase II	PNB par habitant¹: 660
Coût du projet (en millions de USD): 18,0	Population (en millions d'habitants)¹: 13,9
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financier extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinancier: Pourparlers en cours avec la Banque ouest-africaine de développement (BOAD)
État d'avancement: Formulation en cours	Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA et BOAD (à confirmer)

Objectifs du projet

La dévaluation de 1994 a redonné dynamisme et compétitivité aux exportations de la Côte d'Ivoire. Toutefois, la pauvreté qui progresse de manière inquiétante depuis une dizaine d'années est particulièrement critique dans les zones de savane. Le contexte économique actuel plus clément laisse entrevoir un certain nombre de possibilités qui, accompagnées d'investissements supplémentaires, seront susceptibles d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages. En mettant à profit les réalisations de la première phase, le projet proposé s'est donné pour but: i) d'accroître la sécurité alimentaire des ménages ruraux, ii) de renforcer le potentiel structurel au niveau des villages en s'appuyant dans la mesure du possible sur les structures sociales en place, et iii) d'améliorer les conditions de vie des ménages ruraux, en termes de revenu autant que de santé et d'hygiène.

Bénéficiaires du projet

Bien que les conditions macro-économiques soient meilleures, la distribution des richesses reste inégale, et les zones rurales sont particulièrement touchées par la pauvreté. Le projet concernera le nord-est du pays, une des zones administratives les plus pauvres, abritant une population rurale de 452 000 habitants (représentant 88% de la population totale). Des trois districts couverts par le projet, deux se trouvent dans des zones de savane, où la pauvreté est toujours extrême et où les indicateurs nutritionnels et sanitaires sont très faibles. Les femmes sont particulièrement vulnérables du fait qu'elles dépendent beaucoup plus que les hommes des cultures vivrières pour vivre et qu'elles n'ont pas de pouvoir décisionnel en matière de distribution des terres. Dans les régions où l'accès aux terres productives est limité par des facteurs démographiques et par la dégradation de l'environnement, les femmes sont généralement les premières touchées. Le groupe cible sera composé de petits propriétaires et on accordera une importance particulière aux femmes et aux jeunes. Sur les quelque 75 000 familles de paysans vivant dans la région, 75 % environ bénéficieraient d'au moins une des interventions mises en place au titre du projet.

¹ Données de 1995. PNB exprimé en dollars des États-Unis.

² Financier extérieur qui, à la demande du gouvernement, conduit la conception et la préévaluation préliminaire du projet ainsi que la mobilisation de ressources extérieures.



ANNEXE A

Composantes du projet

a) Appui à la commercialisation agricole

La composante a pour but de promouvoir le vaste potentiel non exploité de la région en commercialisant ses produits agricoles (ignames, noix de cajou, riz et légumes). Des mesures aideront les membres de groupes tant organisés (groupements à vocation coopérative - GVC - inscrits au registre du commerce) que non organisés : formation à la création de coopératives agricoles ; conseils techniques visant à développer leur capacité à concevoir des stratégies de commercialisation et à entretenir des liens avec les acheteurs potentiels. Des fonds seront en outre alloués à la construction d'infrastructures et d'abris pour stocker les produits ainsi qu'à l'achat de balances.

b) Plan pilote d'épargne et de crédit

Les populations rurales n'ont pas accès aux établissements d'épargne et de crédit parce qu'aucun organisme de microfinancement ne couvre actuellement la région nord-est du pays. On appuiera la création d'un organisme de microfinancement auquel on confèrera une autonomie totale ou qu'on intégrera à la plus grande institution de ce type dans le pays (le réseau de Coopératives d'épargne et de crédit - COOPEC).

c) Infrastructures rurales

Les fonds alloués financeront : i) la réfection et le rechargement partiel de certaines routes de desserte les plus aptes à faciliter l'accès au marché des populations rurales reculées; et ii) la conception de projets, au niveau des villages, d'hydraulique villageoise. On s'attachera tout particulièrement à renforcer la capacité des groupes d'utilisateurs à gérer et à entretenir les infrastructures, et à enrichir au niveau local les connaissances des mères et des enfants en matière d'hygiène et de nutrition.

Exécution du projet

La gestion du projet incombera à une petite unité de coordination du projet jouissant d'une autonomie partielle sous le contrôle du Ministère de l'agriculture et des ressources animales. La mise en œuvre directe des activités de terrain sera sous-traitée à des opérateurs compétents du secteur privé, à des organisations non-gouvernementales (ONG) et/ou à des institutions du secteur parapublic.

Caractéristiques importantes

La conception du projet atteste de la volonté du FIDA d'adopter, pour le développement rural, une approche fondée sur la sécurité alimentaire qui s'appliquera aux interventions futures dans le pays. La conception tiendra compte des conclusions d'une enquête sur la sécurité alimentaire pour garantir que les interventions du projet reposent sur des stratégies aptes à réduire l'insécurité alimentaire des populations rurales les plus vulnérables de la région. Le FIDA considère en outre que les femmes constituent un élément clé, si l'on veut obtenir des résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau des ménages, et que l'amélioration de la sécurité alimentaire dépend grandement de celle des conditions de vie des femmes et de toute la famille. C'est pourquoi le projet sera axé sur les activités dans lesquelles les femmes jouent un rôle déterminant. Pour ce qui est de la finance, le projet



ANNEXE A

insistera sur la création de systèmes financiers viables destinés spécifiquement au monde rural, car les échecs passés étaient dus à des lignes de crédits non soutenables et à l'absence de stratégies en matière d'épargne. Le projet devra rester simple, de manière à ce que les mécanismes de distribution puissent bénéficier d'une certaine souplesse de fonctionnement.

Principales questions

Lors de la formulation et de la préévaluation, les questions ci-après seront abordées: i) les conséquences, pour les groupes informels en particulier, de la nouvelle loi sur la réforme des coopératives et ii) la possibilité d'établir des liens avec les ONG locales et les institutions de développement international, notamment celles des Nations Unies.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le Fonds a financé cinq projets en Côte d'Ivoire (un projet cofinancé et quatre projets lancés à l'initiative du FIDA), d'un montant total de 31,6 millions de DTS. Trois projets sont en cours d'exécution.



ANNEXE A

Région: Afrique II	Pays: Zimbabwe
Nom du programme: Appui à l'irrigation paysanne	PNB par habitant¹: 540
Coût du programme (en millions de USD): 19,2	Population (en millions d'habitants)¹: 11,0
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financier extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinancier: Agence danoise de développement international (DANIDA)
État d'avancement: Formulation terminée	Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA

Objectifs du programme

Dans de nombreuses régions du Zimbabwe, le développement de l'irrigation constitue le moyen le plus immédiat et le plus efficace d'accroître la résistance de l'agriculture paysanne à la sécheresse. Dans la droite ligne de la stratégie du FIDA consistant à soutenir le secteur de l'irrigation paysanne, le programme proposé a pour objectif d'accroître les revenus des petits irrigants moyennant l'amélioration du rendement du secteur dans son ensemble (au Zimbabwe, environ 12 900 ha de petites exploitations sont couverts par des périmètres d'irrigation officiels, dont 73% seulement fonctionnent réellement). Pour atteindre son but, le programme devra améliorer : a) la durabilité des périmètres d'irrigation paysanne ; b) la productivité des petits irrigants ; et c) l'accès au marché et les liaisons commerciales de ces irrigants. Plus précisément, le programme devra : i) élargir le cadre institutionnel dans lequel s'inscrit le soutien aux petits exploitants ayant recours à l'irrigation ; ii) promouvoir la gestion des périmètres par les paysans et pour les paysans ; iii) garantir une meilleure utilisation des ressources publiques dans le développement de l'irrigation ; iv) améliorer l'approvisionnement en eau des périmètres et les pratiques de production paysanne ; v) intensifier la transformation et la commercialisation des produits.

Bénéficiaires du programme

Les bénéficiaires du programme seront : i) les ménages qui exploitent déjà des terrains irrigués dans les périmètres à remettre en état et ceux qui s'associeront aux périmètres que le programme mettra en place (6 000 ménages environ) ; ii) les ménages établis sur des périmètres - officiels ou non - n'ayant pas besoin d'être remis en état, mais qui profiteront de l'amélioration des services qu'apportera le soutien institutionnel du programme (100 000 ménages environ) ; et iii) les ménages qui bénéficieront des débouchés créés par les investissements proposés en matière d'irrigation (on estime que 20 000 à 30 000 personnes parmi les plus pauvres des collectivités rurales trouveront un emploi par ce biais). Les communautés accueillant les programmes d'irrigation, les commerçants ruraux et les consommateurs des produits agricoles vendus, dans les zones urbaines ou rurales, bénéficieront indirectement du programme.



Composantes du programme

a) Ouvrages de remise en état et de développement des périmètres

On financera: i) la remise en état et le transfert à la gestion paysanne de 1 300 ha répartis sur 25 à 35 périmètres. À cette fin, les infrastructures seront rénovées et modernisées, on favorisera une utilisation plus efficace de l'eau et on améliorera la gestion hydrographique. En outre, les opérateurs et les paysans recevront une formation, de façon à ce que les améliorations soient durables du point de vue technologique. On financera également le transfert de gestion à des associations de paysans et d'irrigants et le renforcement de leur potentiel; et ii) le développement d'environ 700 ha de nouveaux périmètres d'irrigation paysanne.

b) Soutien à la production et à la commercialisation

Le programme aidera les paysans à accroître leur productivité agricole et à améliorer la commercialisation de leurs produits. À cette fin, le soutien portera sur : i) l'amélioration de l'accès des paysans aux intrants et aux marchés; ii) l'amélioration de la capacité du Department of Agricultural Technical and Extension Services (Agritex), des instituts de recherche, des organisations du secteur privé, des universités et des ONG à travailler en partenariat avec les petits irrigants afin de diffuser un ensemble de technologies et de pratiques adéquates, iii) la promotion d'un ensemble d'initiatives menées par les paysans en vue d'augmenter la production et de mieux gérer les ressources naturelles, et iv) la formation des paysans. Le programme appuiera la commercialisation, la vulgarisation agricole et la recherche adaptative.

c) Réorganisation institutionnelle de l'irrigation paysanne

Le programme fournira un soutien institutionnel au Gouvernement du Zimbabwe (et particulièrement à Agritex, son service de vulgarisation), dans le but d'établir un cadre permettant d'appuyer les périmètres d'irrigation paysanne du pays. Il apportera son soutien à la réorganisation du service chargé de l'irrigation au sein d'Agritex, moyennant la création d'une Unité des services d'irrigation (USI), composée d'une unité centrale de gestion et de deux structures opérationnelles : l'Unité des services d'irrigation - développement (USID), chargée de définir, de planifier, de concevoir et de superviser la mise en place de périmètres d'irrigation des petites exploitations en insistant sur la participation la plus nombreuse possible de paysans et sur la prise en charge par ces derniers des périmètres, et l'Unité des services d'irrigation - gestion (USIG), chargée de mettre en place un service de conseil dans les domaines de la gestion de l'eau, de la production et de la commercialisation agricole, de l'organisation des périmètres et de la gestion d'entreprise. Les USIG faciliteront le processus de transfert aux paysans de la responsabilité de la gestion des périmètres en leur apportant une assistance et une formation techniques, et en les aidant à établir des liens avec le gouvernement, les organismes privés et les ONG.

d) Gestion du programme

On appuiera la création, au sein du Ministère des terres et de l'agriculture, d'une Unité de facilitation du programme d'irrigation (UFPI) dont le but sera d'établir, à titre temporaire, des liens entre la coordination et la mise en œuvre des activités du programme, ainsi que la mise en place d'un système de suivi et évaluation.



ANNEXE A

Exécution du programme

Ce programme de sept ans sera mis en oeuvre sous la responsabilité du Ministère des terres et de l'agriculture. C'est à Agritex, par le biais de l'USI qui sera créée en vertu du programme, qu'incombera principalement la responsabilité d'exécuter le programme au jour le jour. Au niveau national, on fera appel au sous-comité de l'irrigation paysanne du Programme d'investissement dans le secteur agricole (ASIP) pour la coordination, tandis qu'au niveau des provinces et des districts ce sont les structures gouvernementales en place qui en seront chargées. Au niveau des périmètres, les conseils de districts ruraux sous-traiteront des activités de développement à Agritex, à des entrepreneurs et à des consultants du secteur privé, à des ONG et à des associations de paysans. Le programme sera exécuté par phases successives : une première phase pilote de trois ans verra la préparation et la mise au point de modèles de gestion paysanne et permettra de tester le processus de développement dans un certain nombre de périmètres nouveaux ou déjà en place (et ce, dans trois provinces que le gouvernement aura choisies avant la préévaluation) ; viendra ensuite une phase de développement, au cours de laquelle les enseignements obtenus serviront à formuler un plan national de transfert de gestion et de développement.

Caractéristiques importantes

Le programme, de portée nationale, mettra au point des processus permettant à des groupes de paysans et à des communautés d'assumer l'entière responsabilité de la gestion et de l'entretien des périmètres d'irrigation paysanne, assurant ainsi la durabilité des périmètres et soulageant la charge financière du Gouvernement du Zimbabwe. La convergence de la politique du gouvernement dans le sous-secteur de l'irrigation et de la stratégie du FIDA sera renforcée par le développement des institutions et les réformes politiques que prévoit le programme de soutien au secteur agricole. Les périmètres d'irrigation ne seront développés ou remis en état que si les paysans concernés font preuve d'un engagement total. Le programme prévoit donc une vaste participation au niveau local. L'on propose qu'il soit supervisé directement par le FIDA.

Principales questions

Plusieurs questions seront abordées lors de la préévaluation : i) détermination des trois provinces dans lesquelles se dérouleront les activités pilotes ; ii) bilan plus approfondi des modalités pratiques de la coordination, de la facilitation et de l'exécution du programme ; iii) examen des répercussions sur le programme des conditions de tenure et des questions de parité entre les sexes, et iv) détermination précise des critères de sélection à appliquer pour la régénération des périmètres, et notamment pour l'établissement de nouveaux périmètres.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a financé quatre projets au Zimbabwe (un projet cofinancé et trois projets entrepris sur son initiative), d'un montant total de 40,5 millions de DTS. Un projet est en cours et un autre devrait entrer en vigueur sous peu.



Région: Afrique II	Pays: Ouganda
Nom du projet: Appui aux communautés et développement agricole dans les districts de Hoima et de Kibaale	PNB par habitant¹: 240
Coût du projet (en millions de USD): 20,7	Population (en millions d'habitants)¹: 19,1
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinanceur: Programme conjoint avec le Fonds de survie belge (PC-FSB)
État d'avancement: Préévaluation préliminaire	Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA

Objectifs du projet

Le projet proposé, qui est complémentaire du Projet de développement communautaire intégré dans les districts de Hoima et de Kibaale, financé par un don du PC-FSB et visant principalement à résoudre les problèmes socio-économiques d'une population extrêmement pauvre au sortir de la guerre civile, a pour objectif général de relever le niveau de vie du groupe cible tout en continuant à mettre en oeuvre des mesures de soutien socio-économiques essentielles. Plus précisément, on s'attachera à: i) augmenter les revenus des ménages ruraux en fournissant un appui aux cultures de rente traditionnelles (café et bananes) et à d'autres activités rémunératrices; ii) améliorer les conditions générales de santé de la population en leur fournissant de l'eau propre, des équipements d'assainissement et des soins de santé primaires; iii) améliorer la sécurité alimentaire en procédant à l'évaluation des besoins nutritionnels des ménages et en apportant un appui approprié à la production agricole (en leur fournissant par exemple des boutures exemptes du virus de la mosaïque); iv) améliorer l'encaissement des recettes et la gestion locale des affaires publiques afin de favoriser la durabilité à long terme des services publics.

Bénéficiaires du projet

Outre les petits exploitants pauvres sur lesquels seront centrées les activités d'appui à l'agriculture, le groupe cible du projet sera formé de ruraux pauvres, en particulier de femmes (par l'intermédiaire de leurs groupements) et d'enfants des communautés rurales des districts de Hoima et de Kibaale. Les interventions du projet devraient atteindre environ 80% des ménages, soit quelque 100 000 personnes au total. Quelque 80% des 1 013 villages des deux districts bénéficieront de soins de santé primaire meilleurs et environ 70 000 personnes devraient être concernées par la composante d'alimentation en eau et d'assainissement. On estime à 30 000 le nombre de bénéficiaires, notamment des femmes, de la composante d'épargne et de crédit du projet.



ANNEXE A

Composantes du projet

a) Développement communautaire

Prenant appui sur les données d'expérience et les réalisations du projet en cours mentionné ci-dessus, l'intervention envisagée permettra de renforcer la capacité d'intermédiation des organisations communautaires afin de créer des structures institutionnelles à l'appui des activités décentralisées. On aidera toutes les sous-divisions administratives à créer des centres communautaires opérationnels en vue de cours de formation et d'activités civiles et sociales. Les chefs des communautés recevront une formation portant sur les compétences techniques et gestionnaires, afin d'améliorer leur capacité d'exploiter les infrastructures et les services communautaires et de faire adopter le principe du recouvrement des coûts. À l'échelon des villages et des paroisses, les communautés bénéficieront également d'une formation portant sur les capacités et l'alphabétisation fonctionnelles.

b) Santé et nutrition

On financera au titre du projet la construction de nouveaux centres de santé, la formation des membres et des dirigeants des comités communautaires associés à la gestion des soins de santé primaire, une formation supplémentaire à l'intention du personnel médical et des agents sanitaires des communautés, ainsi qu'une évaluation de l'état nutritionnel. Des fonds seront accordés pour l'élaboration d'une stratégie visant à mettre progressivement en oeuvre un système de recouvrement des coûts pour les services de soins de santé.

c) Alimentation en eau et assainissement

Dans le cadre des efforts déployés pour réduire la morbidité et la mortalité, on aidera au titre du projet les communautés à construire 220 puits tubulaires pour l'alimentation en eau, à installer 41 dispositifs de prises d'eau de pluie, à mettre en place 4 500 installations d'évacuation des matières de vidange, à exploiter et gérer les équipements grâce à une formation, et à mettre au point des procédures pour l'entretien des sources d'eau et le recouvrement des coûts.

d) Pistes d'accès et routes de desserte

Pour répondre à la très forte demande des communautés locales en matière de voies de communication, on financera au titre de la composante: la réfection des pistes d'accès et des routes de desserte actuelles; la construction de nouveaux ponts en bois et routes rurales prioritaires; la fourniture de matériaux pour le moulage des caniveaux et des canaux de drainage annulaire; la formation des communautés qui fournissent la main-d'oeuvre pour la construction des routes rurales et du personnel du service des travaux publics à l'échelon du district.

e) Appui à l'agriculture

On financera au titre du projet: la mise en place et l'entretien de pépinières pour la multiplication et la distribution de matériel végétal exempt de maladies et à haut rendement destiné à la production par clonage, de café, de bananes et de manioc; l'élevage familial de génisses et de chèvres laitières pour augmenter l'apport en protéines et les revenus; l'amélioration de la participation et des



compétences des agriculteurs et de la communauté moyennant une formation, des démonstrations pratiques et des activités de sensibilisation et d'initiation; l'amélioration des capacités et des moyens du personnel de vulgarisation agricole afin qu'il assure des services consultatifs efficaces en matière d'agriculture; la mise en place de points d'eau pour le bétail.

f) Épargne et crédit

Prenant appui sur la création couronnée de succès de plus de 600 groupements féminins d'épargne et de crédit et de 27 associations de développement intégré à l'échelon des sous-divisions (intermédiaires financiers), le projet permettra de renforcer et de développer les organisations communautaires appuyées au titre du projet actuel, afin qu'elles deviennent des partenaires à part entière en vue de l'octroi du crédit et de la mobilisation de l'épargne. Des prêts à court et moyen termes seront accordés pour promouvoir les investissements en exploitation et hors-exploitation afin d'augmenter les revenus des ménages.

g) Services d'appui à la gestion

La composante comprendra les activités suivantes: renforcement des administrations des deux districts et de leurs divers services; appui aux unités de suivi et évaluation à l'échelon des districts et auprès du Ministère des collectivités locales et du Ministère du plan et du développement économique; aide fournie aux échelons inférieurs des administrations de district afin d'améliorer leur capacité d'encaissement des recettes.

Exécution du projet

La responsabilité générale de l'exécution du projet à l'échelon national incombera au Ministère des collectivités locales, tandis que les administrations des districts respectifs seront chargées à leur échelon de répondre à la demande des communautés. Dans chaque district, le projet sera exécuté sous la direction générale du conseil local de district, le comité technique de district (composé des chefs des divers services des ministères de tutelle et présidé par l'administrateur en chef) étant chargé de l'exécution des composantes. Les tâches courantes du projet seront coordonnées par le responsable de la planification pour le district qui sera nommé coordonnateur du projet et qui devra rendre compte sur le plan administratif à l'administrateur en chef et sur le plan technique au comité technique de district.

Caractéristiques importantes

Dans le cadre du projet en cours qui bénéficie d'un don du FSB, les participants potentiels ont été pour la plupart repérés, mobilisés et organisés en groupes communautaires dotés d'une grande cohésion, et ils ont participé à l'élaboration du projet d'investissement proposé. Autre caractéristique importante: le recours à un encadrement de bénévoles (les agents du changement) qui appartiennent aux diverses communautés, et qui sont nommés par les dirigeants des communautés et formés par l'Association des agents du développement de l'Ouganda dans l'art et la pratique de la mobilisation des communautés, de la constitution de groupements et du développement communautaire participatif. Les femmes rurales ont constitué le principal groupe cible du projet en cours du fait des responsabilités capitales qu'elles assument en matière de soins aux enfants, d'approvisionnement en eau et de production alimentaire. Elles devraient continuer à former le principal groupe cible du projet proposé, en raison de la formation qu'elles ont reçue par le biais des groupements féminins et des associations de développement intégré des sous-divisions administratives, qui les ont préparées à



ANNEXE A

participer aux activités de développement économique, notamment le crédit. Les groupements d'épargne et de crédit de femmes rurales ont été transformés, dans le cadre du projet en cours, en associations de développement intégré, qui pourraient devenir d'abord des intermédiaires financiers ruraux et, par la suite, des banques rurales. Enfin, la conception du projet est conforme à la politique de décentralisation de l'Ouganda qu'elle soutient directement, en particulier pour ce qui est de l'exécution des activités par les administrations de districts respectives et de l'amélioration de leur capacité d'encaissement des recettes. Il est proposé que le projet soit soumis à la supervision directe du FIDA.

Principales questions

Pendant la préévaluation, on traitera les questions suivantes: i) arrangements déjà en place ou qui devront être mis en place en vue de l'entretien des équipements de santé, d'alimentation en eau et d'assainissement, ainsi que du réseau routier, dans l'optique d'une utilisation durable; ii) arrangements relatifs aux prêts à moyen terme en faveur de la production par clonage de café, de bananes et de manioc, et à l'élevage des génisses et des chèvres; iii) prévisions relatives à la demande de matériel végétal amélioré pour la production par clonage de café, de bananes et de manioc.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a accordé des prêts à l'Ouganda pour six projets (un cofinancé et cinq ayant pour initiateur le Fonds) pour un montant total de 67,21 millions de DTS. Un projet est en cours d'exécution et un autre devrait être signé d'ici juin 1998. En outre, trois dons ont été approuvés par l'intermédiaire du PC-FSB pour un montant total de 530 millions de BEF.



Région: Asie et Pacifique	Pays: Chine
Nom du projet: Développement des zones des Monts Wulin peuplées de minorités ethniques	PNB par habitant¹: 620
Coût du projet (en millions de USD): 95,2	Population (en millions d'habitants)¹: 1 200
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinanceur: Programme alimentaire mondial (PAM)
État d'avancement: Formulation en cours	Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA/PAM et BSP/ONU

Objectifs du projet

Le projet proposé vise à réduire la pauvreté chronique et à améliorer les conditions de vie de la population cible. Pour ce faire, on s'efforcera: i) d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages grâce à la mise en valeur des terres et au relèvement de la productivité; ii) de multiplier les possibilités de revenu monétaire par le biais de la diversification agricole, de la production animale et de la promotion de petites entreprises; iii) d'améliorer l'accès aux équipements sociaux, ce qui comportera l'alimentation en eau potable, la formation en matière de soins de santé et l'alphabétisation fonctionnelle; iv) de faciliter l'accès aux services financiers en mettant en place des intermédiaires financiers viables.

Bénéficiaires du projet

Le groupe cible du projet comprendra environ 355 000 ménages des zones à forte densité géographique des monts Wulin, dans l'est de la province de Guizhou et dans l'ouest de la province de Hunan, où vivent des minorités démunies. L'accent sera mis sur les minorités ethniques vivant dans les chefs-lieux les plus pauvres de quelque 16 cantons. Les conditions de vie dans la zone du projet sont parmi les plus mauvaises de Chine et les agriculteurs ne sont autosuffisants sur le plan alimentaire que huit mois par an. Dans la zone du projet, le revenu moyen par agriculteur varie entre 370 et 630 CNY (45-76 USD), contre 880 CNY (106 USD) pour l'ensemble du pays. Les possibilités d'emploi hors-exploitation sont très rares et ne concernent que des activités de construction et de transport, pendant de brèves périodes. Le niveau de développement sanitaire et éducationnel est très bas et la plupart des zones manquent de moyens de communication. La majorité des ménages ne dispose pas de la base financière nécessaire pour investir dans des activités productives.



ANNEXE A

Composantes du projet

a) Infrastructures rurales

On financera au titre de cette composante: i) le développement de l'irrigation, afin d'augmenter la productivité et la sécurité alimentaire en améliorant et en élargissant les périmètres irrigués. Les activités comprendront notamment la construction de réservoirs, de canaux d'irrigation et de drainage, de barrages et de digues pour la maîtrise des eaux; ii) les routes rurales d'accès pour faciliter l'accès aux marchés, aux intrants, à la vulgarisation et aux équipements sociaux grâce à la construction et à l'amélioration de routes d'accès aux villages et aux exploitations; iii) l'alimentation en eau de boisson, par le biais de la construction de points d'eau et de puits, et de l'amélioration des points d'eau.

b) Production agricole et création de revenus

On aura essentiellement recours au crédit pour appuyer les activités suivantes: i) mise en valeur des terres en vue de créer des rizières nouvelles et améliorées, construction de terrasses en terre et en pierre sur les fortes pentes, et bonification des sols engorgés moyennant des réseaux de drainage; ii) développement de la production agricole, pour accroître la production agricole et le revenu monétaire, moyennant des intrants, du crédit, une formation technique et des services de vulgarisation; iii) activités rémunératrices, consistant principalement en petit élevage, produits forestiers, aquiculture et petites entreprises de traitement de produits agricoles.

c) Coordination et gestion du projet

Le projet appuiera la constitution de groupements responsables du projet (GRP) aux échelons de la province, de la préfecture, du canton et du chef-lieu, les bureaux de gestion du projet étant leur antenne exécutive. Des fonds seront accordés pour l'assistance technique (locale), la formation en informatique, le matériel de formation, les véhicules et le matériel de bureau.

Exécution du projet

Le projet, d'une durée de cinq ans, sera exécuté sous l'entière responsabilité du Ministère de l'agriculture, conjointement avec le Ministère des finances. À l'échelon de la province, le Département de l'agriculture assumera les principales responsabilités en matière d'exécution, et de coordination des institutions concernées. Les bureaux de gestion du projet seront chargés de l'exécution courante, sous la direction et la supervision générales des GRP. Un groupement villageois d'exécution sera créé dans chaque village, et les plans de développement villageois élaborés selon un processus consultatif mené dans les villages constitueront le principal moyen de favoriser la participation des bénéficiaires.

Caractéristiques importantes

On tirera parti des données d'expérience d'un projet du Programme alimentaire mondial (PAM) en cours d'exécution dans la zone visée, que l'on cherchera à élargir et à améliorer en octroyant notamment des prêts aux ménages pauvres, en faisant une plus large place aux activités des femmes, en favorisant la participation des bénéficiaires et en assurant une formation intensive et un appui technique aux ménages les plus pauvres. On facilitera la planification participative en ayant recours à des consultants nationaux et à du personnel local formé aux méthodes participatives, ce qui permettra à la population cible d'exprimer directement ses besoins et ses attentes. Les prêts seront



ANNEXE A

octroyés par des coopératives rurales de crédit, qui recevront des fonds du FIDA sous forme de prêts secondaires accordés par l'administration provinciale. À titre expérimental, on aura recours à des fondations coopératives rurales, organisations locales qui serviront d'intermédiaire entre les coopératives rurales de crédit et les bénéficiaires. Les activités du projet ont été conçues compte tenu du rôle productif important joué par les femmes dans la zone du projet et, en conséquence, les interventions envisagées devraient améliorer leur statut dans leur communauté ainsi que leur bien-être.

Principales questions

Pendant la formulation/préévaluation, on abordera les questions suivantes: i) examen des propositions détaillées relatives au dispositif de crédit et au rôle potentiel de la Banque populaire de Chine; ii) nouvelle évaluation de la viabilité financière de l'enveloppe de crédit; iii) amélioration de la participation des bénéficiaires et de la prise en compte de la pauvreté dans les activités de crédit; iv) mise au point plus précise des considérations communes au FIDA et au PAM en matière d'approche de conception du Projet.

Opérations antérieures du FIDA

La Chine a bénéficié de 13 prêts d'un montant de 239,7 millions de DTS, dont deux ont été cofinancés par le PAM. Sept projets sont en cours d'exécution.



ANNEXE A

Région: Amérique latine et Caraïbes	Pays: Colombie
Nom du projet: Développement de la pêche artisanale et de l'aquiculture	PNB par habitant¹: 1 910
Coût du projet (en millions de USD): 20,3	Population (en millions d'habitants)¹: 36,8
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: Ordinaires	Cofinanceur: Pourparlers en cours avec la Société andine de développement (CAF)
État d'avancement: Formulation en cours	Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA et CAF

Objectifs du projet

En règle générale, les petits pêcheurs sont pauvres, isolés et dispersés, et n'ont pas accès à la formation, à l'assistance technique ou aux facteurs de production. Leurs activités étant relativement artisanales et leurs capacités de stockage et de traitement étant limitées, il leur est difficile de commercialiser leurs produits. Le projet proposé aura pour objectifs généraux: i) d'améliorer le revenu des ménages bénéficiaires; ii) de contribuer à organiser les communautés participantes; enfin iii) d'améliorer la nutrition des familles en augmentant globalement les approvisionnements et la consommation de poisson. À cette fin, le projet s'attachera à: i) mettre en place et améliorer les filières de traitement et de commercialisation; ii) faciliter l'acquisition du matériel nécessaire pour la production halieutique; iii) fournir des ressources financières pour les activités du projet; iv) encourager la participation active des bénéficiaires à la planification et à l'exécution des activités; v) favoriser le rôle participatif des femmes dans la production et les activités communautaires; vi) développer les capacités de gestion des bénéficiaires; vii) améliorer la formation et la technologie afin d'augmenter les rendements; enfin viii) définir des pratiques halieutiques durables et rationnelles sur le plan écologique.

Bénéficiaires du projet

Les activités halieutiques seront menées sur des lieux de pêche spécifiques le long des côtes de l'océan Pacifique et de la mer des Caraïbes, et dans le bassin du Rio Magdalena. Les activités d'aquiculture seront concentrées autour du fleuve et dans le réseau de marécages voisin, ainsi que dans les savanes de plaine situées dans les départements de Cordoba, de Bolivar et de Sucre dans le nord-ouest du pays. Le groupe cible du projet comprendra environ 31 000 familles vivant au-dessous du seuil de pauvreté (selon les estimations du FIDA). Au total, 10 720 personnes, représentant près de 7 000 familles, participeront aux activités. Quelque 50% d'entre elles seront des petits pêcheurs et leurs familles, qui participeront aux activités de pêche en mer, ainsi qu'à l'aquiculture près du fleuve et dans les marais, et qui deviendront membres des centres de services à l'intention des pêcheurs. L'autre moitié du groupe cible sera composée de petits agriculteurs, qui participeront à des activités d'aquiculture familiales et collectives. Les entreprises collectives appuyées par le projet permettront de créer environ 300 nouveaux emplois ruraux permanents.



Composantes du projet

a) Formation en matière d'organisation et de gestion et assistance technique

Cette composante a pour objet d'améliorer la capacité des bénéficiaires d'utiliser des techniques améliorées pour la capture, l'élevage, le traitement et la commercialisation du poisson, ainsi que leurs compétences en matière d'organisation et de gestion des entreprises familiales et collectives. Un appui sera fourni pour: i) la constitution d'associations de pêcheurs et d'agriculteurs organisées autour d'unité de pêche en mer ou d'une petite entreprise collective de pisciculture; ii) la mise en place de centres de services collectifs gérés par des spécialistes en vue de traiter, d'emmagasiner et de commercialiser les produits; enfin iii) la formation et l'assistance technique assurées à tous les échelons par des institutions officielles et des ONG participantes.

b) Services financiers

Des ressources seront allouées pour: i) des petits prêts familiaux ou individuels destinés à des dépenses d'investissement, de démarrage ou d'exploitation, par le biais d'ONG participantes servant de garant, pour lesquelles des institutions financières intermédiaires ouvriront des lignes spéciales de crédit. Une formation et une assistance technique seront assurées aux ONG affectant ces petits prêts familiaux ou individuels; ii) des prêts plus importants attribués à des entreprises collectives par le biais d'institutions financières intermédiaires.

c) Renforcement institutionnel

Des fonds seront accordés pour: i) la mise en place d'un réseau d'information sur la commercialisation du poisson auprès de l'Institut national des pêches et de l'aquiculture; ii) la recherche appliquée relative à la conception et à la construction d'unités de pêche prototypes et la mise en place et l'entretien de stations d'élevage et de distribution du poisson; iii) le renforcement du réseau actuel des centres de services à l'intention des pêcheurs (CESPAS), moyennant la formation de la direction et des cadres des CESPAS ainsi que de leurs membres.

d) Administration du projet

Un appui sera fourni pour la création d'une unité d'administration du projet (UAP), ayant à sa tête un directeur, et pour le recrutement de trois coordonnateurs locaux. Des activités d'évaluation seront également financées.

Exécution du projet

L'Institut national des pêches et de l'aquiculture sera chargé de l'exécution du projet proposé, d'une durée de six ans. L'UAP sera créée auprès du secrétariat de la planification et du développement de cet institut. Un comité de coordination interinstitutionnel sera mis en place pour surveiller l'exécution et assurer la coordination avec d'autres activités exécutées dans la zone du projet. Des lignes de crédit destinées aux institutions financières intermédiaires, qui rétrocéderont les fonds aux ONG participantes et aux bénéficiaires, seront ouvertes par la banque centrale avec des fonds du projet.



ANNEXE A

Caractéristiques importantes

Les activités du projet seront dans une large mesure exécutées par des ONG. On insistera sur la participation des femmes rurales au projet et des activités de formation orientées sur les spécificités hommes/femmes seront organisées. Le projet concourra à la protection de l'environnement en veillant à ce que les activités appuyées soient rationnelles sur le plan écologique et en assurant une formation et une assistance technique.

Principales questions

Pendant la formulation/préévaluation, on abordera les deux questions suivantes, à savoir: i) s'assurer que toutes les précautions voulues sont prises en matière d'environnement et notamment que les recommandations du bilan écologique initial sont respectées dans la conception définitive du projet; ii) examiner les modalités proposées pour la création d'une équipe spéciale interinstitutionnelle d'évaluation des effets sur l'environnement, qui restera en fonction pendant la durée du projet.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a approuvé deux projets en Colombie (un cofinancé et un ayant pour initiateur le FIDA) pour un montant total de 17,08 millions de DTS. Un projet est en cours d'exécution.



Région: Amérique latine et Caraïbes	Pays: Haïti
Nom du projet: Intensification des cultures vivrières - Phase II	PNB par habitant¹: 250
Coût du projet (en millions de USD): 17,0	Population (en millions d'habitants)¹: 7,1
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinanceur: Aucun
État d'avancement: Formulation achevée	Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA et BSP/ONU

Objectifs du projet

L'économie haïtienne est la moins développée de l'ensemble de l'hémisphère occidental. Même si aucune donnée récente n'est disponible, compte tenu de l'évolution économique, la situation ne peut que s'être aggravée au cours des dix dernières années. La pauvreté est généralisée, en particulier dans les campagnes. Le projet proposé consolidera les résultats obtenus pendant la première phase du projet d'intensification des cultures vivrières, qui ont été compromis par la situation politique du pays et par la suspension du prêt pendant plus de trois ans. Conformément à la politique agricole du gouvernement, la deuxième phase du projet aura les objectifs suivants: i) améliorer la production agricole dans la zone, en particulier la production vivrière et donc la sécurité alimentaire des ménages; ii) améliorer les revenus et les conditions de vie des ménages; iii) conserver les ressources naturelles; enfin iv) renforcer les capacités de développement local. Tandis que les trois premiers objectifs sont les mêmes que pour la première phase du projet, le quatrième a été ajouté par suite des enseignements tirés de la première phase. Pour atteindre ces objectifs, on s'attachera à: i) améliorer les systèmes de cultures associées; ii) intensifier les cultures vivrières et la production maraîchère; iii) mettre en place des petits réseaux d'irrigation; iv) reconstituer le cheptel des fermes d'élevage; v) développer les petites entreprises rurales; vi) améliorer l'infrastructure de transport et l'alimentation en eau; vii) faire adopter des mesures de lutte contre l'érosion et de conservation des sols au niveau des exploitations; viii) renforcer la capacité des organisations rurales et des institutions locales de concevoir, préparer et gérer des activités de développement; enfin ix) améliorer les processus décisionnels participatifs à l'échelon local.

Bénéficiaires du projet

Les activités du projet seront concentrées dans six communes, correspondant au bas plateau central, la partie méridionale du *Département du centre*. Deux communes (Belladere et Lascahobas) font partie de la zone couverte par la première phase, et trois autres (Belladere, Lascahobas et Savanette) ont une frontière commune avec la République dominicaine. Environ 95% de la population de la zone du projet tire principalement son revenu des activités rurales. Il existe quelque 59 000 exploitations dans la zone, dont 75% couvrent moins de 3 hectares. Comme dans le reste du pays, la pauvreté est généralisée dans les campagnes et 30% de la population locale émigre de manière saisonnière vers Port-au-Prince et vers la République dominicaine. Les nombreuses organisations rurales de la zone sont fortement participatives, mais elles sont faibles faute d'activités productives, de capacités de gestion et d'organisation, et de ressources financières. Quelque 21 000 petits exploitants, soit 35% de tous les agriculteurs de la zone du projet, devraient tirer parti



ANNEXE A

des activités. Des groupements féminins de crédit ont été organisés en vue de la production (environ 10% des organisations de producteurs) et il existe cinq groupements féminins organisés en vue du crédit, qui pour la plupart ont reçu un appui pendant la première phase. Environ 100 groupements féminins de crédit, soit 4 000 femmes, devraient tirer profit de l'assistance technique et financière assurée au titre du projet.

Composantes du projet

a) Assistance technique fournie aux organisations rurales et aux associations locales

Un appui sera fourni pour: i) la mise en place de six équipes mobiles d'aide technique (EMAT), une par commune, qui aideront les organisations rurales dans leur effort de développement et serviront d'intermédiaires avec les autorités locales. Les EMAT seront composées de trois membres (un formateur-agronome, un ingénieur du génie rural et un économiste social) recrutés dans des universités et formés par le projet; ii) la formation et l'appui assurés aux organisations rurales, sur la base des demandes exprimées par les producteurs; iii) la formation et l'appui assurés aux conseils des administrations locales, visant à renforcer les capacités humaines dans les administrations locales (à l'échelon des communes) et à contribuer au bout du compte à améliorer le processus décisionnel local; iv) la recherche adaptative, qui sera définie en coopération avec le Centre de recherche sur le développement agricole (CRDA), la faculté d'études agronomiques, et des ONG; enfin v) une enquête de référence.

b) Création d'un Fonds de développement local (FDL)

Ce fonds aura pour objet de recapitaliser les unités rurales de production, qui ne sont plus à même de donner suite aux initiatives de développement. Il permettra de financer et/ou de cofinancer des activités fondées sur les besoins exprimés par des organisations rurales, à savoir: i) l'amélioration des systèmes de production agricole, avec notamment la fourniture de semences améliorées, d'intrants agricoles et de petit matériel. Une partie du capital nécessaire pour les activités de développement rural pendant la première année d'exécution sera prise sur les ressources du fonds; ii) le développement de la production animale et le renforcement des services vétérinaires par le biais d'ONG. La reconstitution des cheptels sera financée par le biais des banques d'épargne et de crédit villageoises; iii) la conservation et la mise en valeur des ressources naturelles grâce à l'adoption de mesures de lutte contre l'érosion, pour lesquelles le fonds cofinancera la création de pépinières par des associations de paysans et de producteurs; iv) des infrastructures sociales (écoles et centres de soins de santé primaires); v) le développement et la remise en état de petits périmètres d'irrigation (environ 700 ha). Des ONG spécialisées recevront un appui pour mettre en place et renforcer des associations d'irrigants; enfin vi) la réfection de routes de desserte et alimentation en eau potable.

c) Fonds d'appui aux systèmes financiers décentralisés (FASFD)

Ce fonds a pour objet de créer et de renforcer des institutions financières villageoises, permanentes et viables, en créant huit banques municipales populaires, 45 banques villageoises et 100 groupements féminins de crédit (cinq groupes fonctionnent déjà). Les institutions financières devraient devenir autosuffisantes, mais au départ elles bénéficieront d'une aide par l'intermédiaire du FASFD, pour la mise en place d'un fonds de roulement, l'assistance technique, la formation et le matériel. Les banques villageoises seront progressivement intégrées aux banques municipales. Des fonds seront octroyés pour aider de petites entreprises rurales à se moderniser, en particulier dans le secteur du traitement des produits agricoles, et seront gérés par des ONG spécialisées.



d) Coordination du projet

On financera au titre du projet la constitution d'une équipe de coordination qui sera établie à Belladere dans les locaux de la première phase. Des fonds seront accordés pour l'assistance technique et pour la mise en place d'un système de suivi et évaluation.

Exécution du projet

La responsabilité générale de l'exécution du projet, d'une durée de sept ans, incombera au Ministère de l'agriculture, dans le cadre d'une structure administrative décentralisée. À l'échelon régional, un comité de planification et de coordination, présidé par le Directeur général du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, sera constitué et comprendra des représentants des municipalités, des conseils des sections communales, des organisations rurales, des ONG, du Département de l'agriculture et de l'équipe du projet. Un comité d'allocation des fonds sera chargé de la mise en oeuvre du Fonds de développement local à l'échelon de la commune, tandis que celle du Fonds d'appui aux systèmes financiers décentralisés sera confiée à un comité de gestion. L'exécution courante incombera à l'équipe de coordination.

Caractéristiques importantes

On adoptera pour la deuxième phase du projet une approche inverse de celle de la première phase. Elle sera participative et souple, et sera fondée sur des contrats, l'objectif étant de répondre aux besoins et aux demandes des groupements paysans, de tenir compte de la diversité des situations et d'obtenir la participation des bénéficiaires. Au lieu de se reposer sur l'État pour la conception et l'exécution des activités, le projet misera sur le renforcement des organisations paysannes et des institutions décentralisées, et certaines responsabilités relatives à l'exécution seront confiées au secteur privé.

Principales questions

Pendant la préévaluation, les questions suivantes seront abordées: i) mise au point des modalités de recrutement du personnel du projet et collaboration avec des ONG et avec le secteur privé pour s'assurer que le projet jouit d'une autonomie suffisante; ii) éventuelle contribution de l'Union européenne, déjà associée aux infrastructures routières pour l'assistance technique; enfin iii) coordination des activités de protection de l'environnement dans la zone frontalière avec le projet de mise en valeur de la région du sud-ouest, mis en oeuvre par le FIDA en République dominicaine.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a approuvé quatre projets en Haïti (deux ayant le FIDA pour initiateur et deux cofinancés), pour un montant total de 24,82 millions de DTS. Un projet est en cours d'exécution.



ANNEXE A

Région: Proche-Orient et Afrique du Nord	Pays: Oman
Nom du projet: Gestion des ressources communautaires	PNB par habitant¹: 4 820
Coût du projet (en millions de USD): 28,7	Population (en millions d'habitants)¹: 2,2
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: Ordinaires	Cofinanceur: Pourparlers en cours avec le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES)
État d'avancement: Formulation en cours	Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA et FADES

Objectifs du projet

Avant la découverte des gisements pétrolifères, il y a moins de 30 ans, l'économie du Sultanat d'Oman reposait dans une large mesure sur l'agriculture et la pêche de subsistance. Le revenu par habitant était extrêmement bas et le Sultanat était considéré comme l'un des pays les moins avancés. L'afflux des recettes tirées du pétrole a permis un développement rapide, notamment des infrastructures et des services situés dans l'arrière-pays de nombreux centres urbains. Cependant, les réserves pétrolifères sont extrêmement limitées et, au rythme actuel d'extraction, elles diminueront d'ici 20 ans; le retour à une dépendance à l'égard de l'agriculture et des pêches est donc de plus en plus considéré comme inévitable. Pour ce qui est de son avantage comparatif régional, l'Oman est caractérisé par un secteur agricole reposant uniquement sur des nappes d'eau souterraines qui peuvent se reconstituer et dans le long terme, les moyens de subsistance de nombreuses communautés rurales du pays seront liés à la conservation et à la mise en valeur de ces ressources. Le projet proposé a pour principaux objectifs: i) de veiller à ce que le prélèvement d'eaux souterraines soit compensé par leur reconstitution; ii) d'améliorer la rentabilité notamment économique de l'eau d'irrigation; iii) de réduire la dépendance à long terme des communautés rurales à l'égard des financements direct et indirect du secteur public; iv) de veiller à ce que des familles vulnérables au plan économique ne deviennent pas encore plus démunies en raison de la réduction globale des dépenses publiques.

Bénéficiaires du projet

Sur le plan environnemental, le projet fera une large place à des mesures collectives et communautaires visant à améliorer la gestion des ressources hydriques, ce qui bénéficiera à tous les agriculteurs des zones du projet, en raison des difficultés que comporte le ciblage pour les réseaux de distribution de l'eau. Cependant, les agriculteurs plus importants, qui ont déjà tiré profit des technologies fournies dans le cadre des programmes précédents, ne pourront pas prétendre à une nouvelle assistance directe. L'appui du projet sera organisé de manière à pourvoir aux besoins des petits paysans ou des exploitants marginaux, et à faire en sorte qu'ils bénéficient effectivement des services offerts. Au total, 28 000 familles d'agriculteurs, dont la plupart sont vulnérables au plan économique et ont besoin d'un programme d'assistance spécifique, devraient tirer directement profit du projet qui sera implanté dans les régions de Dahira, Dhaklila et Sharriya.



Composantes du projet

a) Amélioration de l'utilisation de l'eau

On appuiera au titre du projet un système moderne d'irrigation, en abandonnant l'irrigation par submersion au profit de l'irrigation par conduites sous pression, afin de réduire la consommation d'eau et d'améliorer l'efficacité de l'irrigation. On favorisera dans la mesure du possible l'emploi de goutteurs autorégulateurs. Cette composante comportera dans une large mesure des périmètres irrigués à partir de puits plutôt que des périmètres d'irrigation de type *aflaj*³, avec autorégulation de la quantité d'eau prélevée. Les périmètres *aflaj* ont cependant hérité de nombreux défauts techniques, et le projet fournira une aide aux communautés qui en feront la demande, en particulier celles des zones *aflaj* qui, ces dernières années, ont subi une réduction des débits ayant entraîné un stress hydrique pour les cultures et/ou la perte des récoltes.

b) Vulgarisation et recherche

Le palmier dattier, de loin la culture la plus importante en Oman, et l'irrigation ont fait l'objet d'activités relativement limitées de recherche et de vulgarisation. Le personnel local de vulgarisation a participé très activement à la distribution et à la gestion des intrants subventionnés mais, après la suspension de nombreuses subventions, la situation a radicalement changé. On appuiera au titre du projet la recherche et la vulgarisation dans un certain nombre de domaines importants, notamment: i) la recherche sur la programmation de la distribution d'eau aux fins d'irrigation, sur les effets produits par l'application d'engrais en termes de rendement économique sur la lutte intégrée contre les ravageurs et sur l'amélioration de la productivité, en particulier en ce qui concerne le palmier dattier; ii) la mise en place d'un lien formel sur le terrain entre les techniciens spécialisés et les institutions locales de recherche; l'appui aux campagnes de vulgarisation concernant des techniques culturales améliorées; la formation en cours d'emploi en sciences techniques et sociales.

c) Amélioration de la conservation de l'eau

Pour parvenir à une utilisation équilibrée de l'eau, il faudra que toutes les activités de développement soient étroitement coordonnées sur le plan institutionnel et géographique. Étant donné que les limites des bassins versants font souvent fonction de frontières administratives entre différentes communautés, la zone hydrographique doit servir de base pour la planification de la gestion des ressources hydriques; des équipes spéciales seront chargées des activités de développement dans les zones ainsi définies. On appuiera au titre du projet la constitution de ces équipes spéciales et on les aidera à: i) formuler et mettre au point des stratégies d'aménagement des bassins versants; ii) élaborer des mesures de conservation des bassins versants afin d'améliorer la reconstitution des nappes phréatiques; iii) renforcer les mécanismes de suivi et de contrôle.

d) Appui institutionnel

L'attribution des droits d'eau dans les périmètres *aflaj* est régie par une forte organisation communautaire, reposant sur des dispositifs de coopération bien établis. Cependant, les exploitations irriguées à partir de puits constituent un fait nouveau et les propriétaires des puits conduisent leurs activités en tant qu'irrigants indépendants. La répartition en temps partagé des ouvrages des *aflaj* est une méthode d'utilisation de l'eau inefficace sur le plan technique. Des fonds seront accordés au titre

³ Ancien système de canaux d'irrigation connu sous le nom d'*aflaj* - au singulier *falaj*.



ANNEXE A

du projet pour: i) mettre au point la gestion des ressources communautaires; ii) instituer des procédures de partage et de recouvrement des coûts pour les dépenses publiques consacrées à la mise en valeur et l'entretien des ressources hydriques; iii) repérer et aider les familles et les communautés vulnérables qui, sans cela, auraient des difficultés à tirer profit du projet.

Exécution du projet

La responsabilité de l'exécution du projet, d'une durée de sept ans, sera confiée conjointement à trois ministères - Ministère de l'agriculture et des pêches, Ministère des ressources en eau et Ministère des affaires sociales et du travail - le Ministère de l'agriculture et des pêches étant l'institution coordinatrice. Les opérations sur le terrain seront exécutées par l'intermédiaire d'équipes spéciales, qui comprendront des représentants locaux des trois ministères sous la direction générale d'une unité de coordination du projet, responsable devant un comité directeur interministériel placé sous la présidence du Ministère de l'agriculture et des pêches.

Caractéristiques importantes

Le projet a été spécifiquement conçu pour faire face aux problèmes d'environnement, ce qui suppose notamment d'empêcher l'appauvrissement des ressources en eaux souterraines, en faisant appel à des institutions locales participantes pour la gestion et la conservation de la base de ressources. Une autre caractéristique du projet consistera à mettre au point des procédures de partage et de recouvrement des coûts dans le pays, pour les dépenses publiques consacrées à la mise en valeur et à l'entretien des ressources en eau. Même si les composantes du projet font l'objet d'estimations détaillées des coûts, il est prévu que le processus de gestion soit suffisamment souple pour que le contenu du projet soit adapté aux besoins locaux et que l'expérience acquise à mesure que l'exécution progresse soit prise en compte. Le projet sera la première initiative de développement mettant l'accent sur la gestion des ressources communautaires en Oman et, s'il est mené à bien, son approche pourrait être transposée ailleurs dans des situations analogues.

Principales questions

Avant ou pendant la préévaluation, les questions suivantes seront abordées: i) examen et prise en compte des contraintes limitant la participation des femmes au projet; ii) conséquences de l'application accrue de produits chimiques; iii) négociations avec les cofinanceurs et mise au point des modalités de cofinancement.



ANNEXE B

TOUR D'HORIZON SUCCINCT

PREMIÈRE PARTIE	Projet précédemment présentés à l'annexe A, mais non encore approuvés
DEUXIÈME PARTIE	Projets à l'étude classés selon leur stade d'élaboration - Période 1998-1999



ANNEXE B

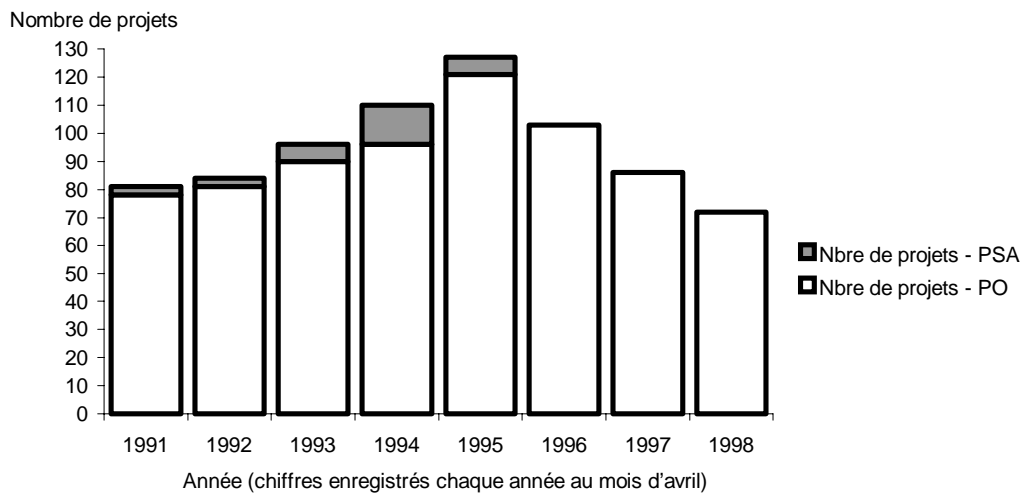
TOUR D'HORIZON SUCCINCT

1. Au total, 72 projets sont passés en revue dans l'annexe B au présent document. Comme le montre le graphique 1, le nombre de projets dans la réserve du FIDA marque une tendance à la baisse.

Graphique 1

Réserve de projets du FIDA

(Programme ordinaire et Programme spécial pour l'Afrique, 1991-1995)
(Programme ordinaire, 1996-1998)



2. Cette tendance à la baisse tient à divers facteurs:

- i) la nécessité d'éliminer de la réserve les projets qui ne sont plus adaptés à la situation politique et/ou socio-économique du pays qui peut s'être sensiblement modifiée depuis l'entrée du projet dans la réserve;
- ii) la nécessité de réaliser une étude des opportunités stratégiques de pays (COSOP) pour ceux dont la stratégie à moyen terme du FIDA doit être revue et/ou définie. Il a été décidé qu'aucun nouveau projet n'entrerait dans la réserve en 1998 sans qu'il ne soit fondé sur une COSOP (sauf dans les cas où la stratégie actuelle est encore valide). En 1996, le FIDA a examiné six COSOP pour le Bhoutan, le Burundi, le Cap-Vert, le Congo, le Kirghizistan, le Laos et le Viet Nam. En 1997, dix COSOP ont été analysées pour le Bénin, le Brésil, la Côte d'Ivoire, Gaza et la Cisjordanie, la Gambie, le Mali, la Sierra Leone, le Mozambique, la République de Moldova et le Yémen. En 1998, on envisage que 32 COSOP seront proposées pour des pays où il est nécessaire que le FIDA définisse ses grands axes opérationnels (huit pour la région Afrique I, sept pour la région Afrique II, six pour la région Asie et Pacifique, cinq pour la région Amérique latine et Caraïbes, et six pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord). On s'attend



ANNEXE B

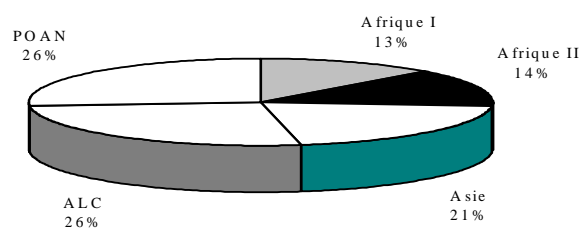
donc dans un premier temps à un ralentissement du rythme d'accroissement de la réserve jusqu'à ce que l'élaboration des COSOP soit achevée. Toutefois, l'étoffement de la réserve sera facilité une fois que le cadre des stratégies de pays aura été examiné et avalisé par le Comité des stratégies opérationnelles (CSO);

- iii) le couplage de plus en plus fréquent des projets et programmes dus à l'initiative du FIDA aux institutions et programmes nationaux prioritaires - particulièrement en Afrique de l'Est et en Afrique australe. La progression plus lente que prévue du développement institutionnel et l'élaboration des politiques a freiné l'élaboration de projets FIDA corrélés;
- iv) la nécessité d'assurer que, conformément à sa stratégie institutionnelle, le FIDA appuie des projets et programmes centrés sur la participation des bénéficiaires à la fois à la conception et à l'exécution, dans l'objectif de: a) donner aux bénéficiaires une plus grande maîtrise des interventions; b) accroître la participation des ONG et autres organisations de base; c) ménager dans la conception et l'exécution des projets la souplesse voulue; d) renforcer les compétences locales; e) assurer l'équité entre les sexes;
- v) ces dernières années, la région Afrique a connu une aggravation de la situation des arriérés, principalement en raison du poids de la dette de nombreux pays africains, particulièrement en Afrique de l'Ouest et du Centre. En conséquence, les suspensions de portefeuilles de pays ont limité l'élaboration de nouveaux projets. En outre, les bouleversements d'ordre politique intervenus dans plusieurs pays (notamment République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Liberia et Sierra Leone) ont eu un impact négatif sur les activités dans la région. Néanmoins, le FIDA poursuivra son dialogue avec les emprunteurs sur l'introduction de nouveaux projets dans la réserve dans la mesure où les conditions de sécurité le permettent.

3. En ce qui concerne la répartition régionale des projets, les 72 projets (66 dus à l'initiative du FIDA et six cofinancés) se répartissent comme suit: neuf (13%) dans la région Afrique I, dix (14%) dans la région Afrique II, 15 (21%) dans la région Asie et Pacifique, 19 (26%) dans la région Amérique latine et Caraïbes, et 19 (26%) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (graphique 2).

Graphique 2

Répartition des projets par région, en pourcentage - avril 1998





ANNEXE B

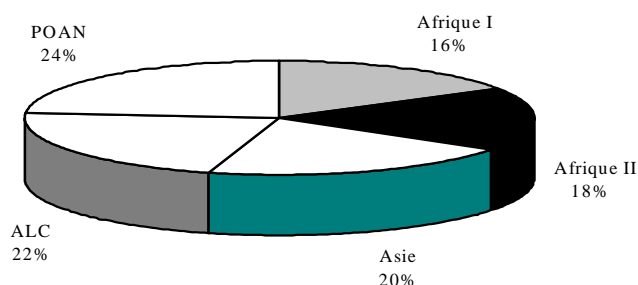
4. Depuis le début des années 90, le FIDA accroît sa contribution aux projets élaborés par d'autres institutions, dans l'objectif d'allouer plus du tiers du montant annuel de ses prêts à ces projets. En 1997, le Fonds a financé neuf projets dus à l'initiative d'institutions coopérantes. La réserve comprend six projets sélectionnés parmi ceux de la réserve d'institutions coopérantes et on s'efforcera activement en 1998 de rechercher de nouvelles possibilités de cofinancement. Dans l'établissement d'alliances stratégiques avec d'autres donateurs, le FIDA peut utilement apporter son approche et ses compétences tout en veillant à ce que les composantes et activités qu'il soutient soient directement en rapport avec les besoins des petits exploitants et des pauvres.

5. Du point de vue du nombre de pays couverts, les 72 projets figurant dans l'annexe B concernent 55 pays (graphique 3): 19 (34%) dans la région Afrique, dont neuf en Afrique occidentale et centrale (Afrique I) et 10 en Afrique de l'Est et Afrique australe (Afrique II); 11 (20%) dans la région Asie et Pacifique; 12 (22%) dans la région Amérique latine et Caraïbes; et 13 (24%) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, dont 11 intéressent des pays qui sont des emprunteurs traditionnels.

Graphique 3

Répartition des pays par région, en pourcentage - avril 1998

(Programme ordinaire)



6. Comme dans le passé, l'aide du FIDA restera centrée sur trois groupes de pays hautement prioritaires: les pays de l'Afrique subsaharienne; les pays les moins avancés; et les pays à faible revenu et à déficit vivrier. Sur les 55 pays figurant dans la réserve, 20 (36%) sont en Afrique subsaharienne; 34 (62%) sont des pays à faible revenu et à déficit vivrier selon les critères de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; et 17 (31%) font partie des pays les moins avancés tels que définis par les Nations Unies.

PREMIÈRE PARTIE: PROJETS PRÉCÉDEMMENT PRÉSENTÉS À L'ANNEXE A, MAIS NON ENCORE APPROUVÉS

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Prêt proposé Montant provisoire (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement	Session du Conseil d'administration (pour l'annexe A)
AFRIQUE I							
BÉNIN	5,5	370	Microfinance et commercialisation	12,2	services financiers ruraux/	présentation au Conseil prévue pour avril 1998	EB 61/sept. 97
CAP-VERT	0,4	960	Appui national en faveur du développement rural décentralisé	à déterminer	développement rural	formulation en cours	EB 60/avril 97
CONGO	2,6	680	Commercialisation et financement rural	à déterminer	crédit rural et commercialisation	formulation terminée	EB 60/avril 97
MALI	9,7	250	Fonds de développement de la ceinture sahélienne	à déterminer	développement rural	post-formulation en cours	EB 62/déc. 97
NIGÉRIA	111,3	260	Programme d'expansion de la culture des racines et tubercules	20,0	promotion de produits	préévaluation terminée	EB 57/avril 96
AFRIQUE II							
LESOTHO	2,0	770	Programme d'investissement dans le secteur agricole - Sous-programme de développement durable de l'agriculture de montagne (SMADP)	à déterminer	développement rural	formulation terminée	EB 60/avril 97



**PREMIÈRE PARTIE: PROJETS PRÉCÉDEMMENT PRÉSENTÉS À L'ANNEXE A, MAIS NON ENCORE APPROUVÉS**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Prêt proposé Montant provisoire (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement	Session du Conseil d'administration (pour l'annexe A)
MALAWI	9,8	170	Programme de mise en valeur des plaines alluviales en faveur des petits exploitants	12,6	petite irrigation	présentation au Conseil prévue pour avril 1998	EB 62/déc. 97
ZAMBIE	9,0	400	Produits forestiers	à déterminer	gestion des ressources naturelles	formulation complémentaire en cours	EB 62/déc. 97
ASIE ET PACIFIQUE							
BANGLADESH	119,8	240	Développement de l'aquaculture	19,99	pêches	présentation au Conseil prévue pour avril 1998	EB 62/déc. 97
KIRGHIZISTAN (X)	4,5	700	Services d'appui à l'agriculture	7,92	développement agricole	présentation au Conseil prévue pour avril 1998	EB 62/déc. 97
PHILIPPINES	68,6	1 050	Initiatives communautaires dans l'ouest de Mindanao 2/	14,79	développement rural	présentation au Conseil prévue pour avril 1998	EB 62/déc. 97
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES							
BELIZE	0,2	2 630	Développement agricole et	2,2	développement	présentation au	EB 62/déc. 97

PREMIÈRE PARTIE: PROJETS PRÉCÉDEMMENT PRÉSENTÉS À L'ANNEXE A, MAIS NON ENCORE APPROUVÉS

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Prêt proposé Montant provisoire (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement	Session du Conseil d'administration (pour l'annexe A)
			gestion des ressources naturelles à l'initiative des collectivités 3/		rural	Conseil prévue pour avril 1998	



PREMIÈRE PARTIE: PROJETS PRÉCÉDEMMENT PRÉSENTÉS À L'ANNEXE A, MAIS NON ENCORE APPROUVÉS

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Prêt proposé Montant provisoire (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement	Session du Conseil d'administration (pour l'annexe A)
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD							
GAZA ET LA CISJORDANIE	2,5	n.c. 4/	Programme de gestion participative des ressources naturelles	7,81	développement agricole (mise en valeur des terres)	présentation au Conseil prévue pour avril 1998	EB 62/déc.97
ÉGYPTE (X)	57,8	790	Développement rural de la région de Sohag	à déterminer	développement rural	préévaluation en cours	EB 61/sept.97
ROUMANIE	22,7	1 480	Développement des Monts Apuseni 5/	16,46	crédit rural	présentation au Conseil prévue pour avril 1998	EB 62/déc. 97
SOUDAN	26,7	n.c. 6/	Développement rural du Kordofan du Nord	à déterminer	développement rural	préévaluation terminée	EB 55/sept. 95
SYRIE	14,1	1 120	Mise en valeur des parcours de steppe (badia)	20,2	mise en valeur des parcours, élevage et développement communautaire	présentation au Conseil prévue pour avril 1998	EB 62/déc. 97
TUNISIE(X)	9,0	1 820	Programme national de financement rural	à déterminer	crédit	préévaluation terminée	EB 39/avril 90





**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
AFRIQUE I						
Projets au stade de l'admission/identification						
GAMBIE	1,1	320	Programme relatif au financement rural et à la diversification des revenus 7/	à déterminer	services de microfinancement	identification terminée
Projets au stade de la formulation/préparation						
CAP-VERT	0,4	960	Programme national d'appui au développement rural décentralisé	à déterminer	développement rural	formulation en cours
CONGO	2,6	680	Commercialisation et financement rural	à déterminer	commercialisation et crédit rural	formulation terminée
CÔTE D'IVOIRE	14,0	660	Développement rural dans le Nord-Est - Phase II	voir annexe A	développement rural	formulation en cours
GHANA (X)	17,1	390	Financement rural	à déterminer	services financiers ruraux	formulation en cours
MALI	9,7	250	Fonds de développement de la ceinture sahélienne	à déterminer	développement rural	formulation complémentaire en cours
SIERRA LEONE	4,2	180	Programme de réaménagement rural	à déterminer	développement	formulation

**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
					rural	terminée



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement	
Projets au stade de la préévaluation							
BÉNIN	5,5	370	Microfinance et commercialisation	12,2	commercialisation/ services financiers ruraux	présentation au Conseil prévue pour avril 1998	
NIGÉRIA	111,3	260	Programme d'expansion de la culture des racines et tubercules	20,0	promotion des produits	préévaluation terminée	
AFRIQUE II							
Projets au stade de l'admission/identification							
AFRIQUE SUD	DU	41,5	3 160	Mise en place de systèmes financiers ruraux	à déterminer	crédit rural	admission terminée
Projets au stade de la formulation/préparation							
BOTSWANA	1,5	3 020	Développement communautaire dans les zones de protection du milieu naturel 8/	à déterminer	gestion des ressources naturelles	formulation en cours	
LESOTHO	2,0	770	Programme d'investissement dans le secteur agricole - Sous-programme de développement durable de l'agriculture de montagne	à déterminer	développement rural	formulation terminée	

**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
MAURICE	1,1	3 380	Diversification rurale	à déterminer	financement rural	formulation en cours



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
NAMIBIE	1,5	2 000	Programme de développement des zones communales du sud	à déterminer	développement de zones	formulation en cours
ZAMBIE	9,0	400	Produits forestiers	à déterminer	gestion des ressources naturelles	formulation complémentaire en cours
ZIMBABWE	11,0	540	Programme d'appui à l'irrigation paysanne 11/	voir annexe A	petite irrigation	formulation terminée
Projets au stade de la préévaluation						
ÉTHIOPIE (X)	56,4	100	Formation agricole et recherche	à déterminer	recherche et vulgarisation	préévaluation en cours
MALAWI	9,8	170	Programme de mise en valeur des plaines alluviales en faveur des petits exploitants	12,46	petite irrigation	présentation au Conseil prévue pour avril 1998
OUGANDA	19,1	240	Appui aux communautés et développement agricole dans les districts de Hoima et Kibaale 9/	voir annexe A	développement rural	préévaluation préliminaire en cours

**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
ASIE ET PACIFIQUE						
Projets au stade de l'admission/identification						
BHOUTAN	0,7	420	Deuxième projet de développement agricole 10/	à déterminer	développement agricole	identification terminée
LAOS	4,9	350	Appui au crédit rural	à déterminer	crédit	identification en cours
NÉPAL	21,5	200	Amélioration de l'irrigation à gestion paysanne dans le moyen pays	à déterminer	irrigation et développement rural	identification en cours
PAKISTAN	129,9	460	Projet de développement dans les zones tribales du nord sous administration fédérale	à déterminer	développement rural	admission terminée
SRI LANKA	18,1	700	Deuxième projet de crédit rural aux petits paysans	à déterminer	crédit	identification en cours
SRI LANKA	18,1	700	Promotion de l'économie rurale dans la région de Matale	à déterminer	développement rural	admission terminée



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
Projets au stade de la formulation/préparation						
BANGLADESH	119,8	240	Amélioration des cultures paysannes	à déterminer	développement agricole	formulation en cours
CHINE	1 200,2	620	Développement des zones des monts Wulin peuplées de minorités ethniques	voir annexe A	développement rural	formulation en cours
INDE	929,4	340	Développement communautaire à l'intention des populations tribales du Madhya Pradesh et du Bihar	à déterminer	promotion des populations tribales	formulation terminée
LAOS	4,9	350	Développement agricole de la province de Xieng Khouang - Phase II	à déterminer	développement agricole	formulation en cours
PAKISTAN	129,9	460	Développement villageois dans la zone Barani	à déterminer	développement rural	formulation terminée
Projets au stade de la préévaluation						
BANGLADESH	119,8	240	Développement de l'aquaculture	19,99	pêche	présentation au Conseil prévue pour avril 1998



FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
KHIRGHIZISTAN (X)	4,5	700	Services d'appui à l'agriculture	7,92	développement agricole	présentation au Conseil prévue pour avril 1998
PHILIPPINES	68,6	1 050	Initiatives communautaires dans l'ouest de Mindanao 2/	14,79	développement rural	présentation au Conseil prévue pour avril 1998
VIET NAM (X)	73,5	240	Microfinance rurale 11/	à déterminer	services financiers ruraux	préévaluation terminée

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Projets au stade de l'admission/ identification

ARGENTINE	34,7	8 030	Développement de la région nord-ouest de l'Argentine	à déterminer	développement rural	admission terminée
BRÉSIL	159,2	3 640	Réforme agraire durable dans la région nord-est	à déterminer	développement rural	admission terminée

**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
CHILI	14,2	4 160	Développement agricole des régions méridionales	à déterminer	développement agricole	identification en cours
COLOMBIE	36,8	1 910	Développement de l'agriculture paysanne du Haut Bassin du Pahia	à déterminer	développement rural	identification en cours
COLOMBIE	36,8	1 910	Développement de l'agriculture paysanne du Moyen Chicamocha	à déterminer	développement rural	identification en cours
COLOMBIE	36,8	1 910	Développement de l'agriculture paysanne dans les savanes du Centre-Ouest atlantique	à déterminer	développement rural	identification en cours
COSTA RICA	3,4	2 610	Promotion de l'agro-industrie rurale à gestion paysanne	à déterminer	Agro-industries	identification en cours
COSTA RICA	3,4	2 610	Développement agricole du Valle General	à déterminer	développement agricole	identification en cours
COSTA RICA	3,4	2 610	Développement durable dans le canton de Talamanca	à déterminer	développement agricole	identification en cours
GUATEMALA	10,6	1 340	Programme de développement rural dans la région de Las Verapaces 12/	à déterminer	développement rural	admission terminée
HONDURAS	5,9	600	Développement agricole dans la région nord de Francisco Morazan	à déterminer	développement agricole	identification en cours



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
MEXIQUE	91,8	3 320	Appui à l'irrigation des petites exploitations	à déterminer	irrigation	identification en cours
MEXIQUE	91,8	3 320	Appui aux travailleurs agricoles saisonniers migrants	à déterminer	développement rural	identification en cours
MEXIQUE	91,8	3 320	Gestion des ressources forestières par les communautés paysannes	à déterminer	développement rural	identification en cours
NICARAGUA	4,4	380	II ^e Région, départements de León et de Chinandega	à déterminer	développement rural	identification terminée
Projets au stade de la formulation/préparation						
COLOMBIE	36,8	1 910	Développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture	voir annexe A	pêche	formulation en cours
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	7,8	1 460	Projet en faveur des petits exploitants de la région sud-ouest 13/	à déterminer	développement rural	formulation en cours
HAÏTI	7,2	250	Intensification des cultures vivrières - Phase II	voir annexe A	développement agricole	formulation terminée

**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
Projets au stade de la préévaluation						
BELIZE	0,2	2 630	Développement agricole et gestion des ressources à l'initiative des communautés 3/	2,2	développement rural	présentation au Conseil prévue pour avril 1998



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
------	--------------------------------	---	---------------	--	------------------------	-------------------

PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD**Projets au stade de l'admission/identification**

ALBANIE	3,3	670	Environnement et élevage	à déterminer	élevage	identification terminée
ALGÉRIE	28,0	1 600	Développement du pastoralisme et du cheptel dans la steppe	à déterminer	élevage	identification en cours
ÉGYPTE	57,8	790	Gestion de l'eau en exploitation dans la région de Menoufia	à déterminer	développement agricole	identification en cours
JORDANIE	4,2	1 510	Mise en valeur des ressources agricoles dans la région de Yarmouk	à déterminer	conservation des sols et des eaux et développement agricole	admission terminée
MAROC	26,6	1 110	Développement agropastoral dans la région d'El Kalaa des Sraghna	à déterminer	identification en cours	identification en cours

**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
MAROC	26,6	1 110	Développement agricole pilote dans la région montagneuse d'Azilal	à déterminer	développement agricole	identification en cours
TURQUIE	61,1	2 780	Élevage et production fourragère en Anatolie orientale	à déterminer	élevage	identification terminée
TURQUIE	61,1	2 780	Développement rural dans les provinces de Bitlis, Van et Hakkari	à déterminer	développement rural	identification en cours
TURQUIE	61,1	2 780	Développement rural dans la zone de Sivas-Erzincan	à déterminer	développement rural	identification en cours
Projets au stade de la formulation/préparation						
OMAN	2,2	4 820	Gestion des ressources communautaires	voir annexe A	développement agricole et gestion des ressources naturelles	formulation en cours
SOUDAN	26,7	n.c. 6/	Développement agricole du Kordofan du Sud	à déterminer	développement agricole	formulation en cours
YÉMEN	15,3	260	Développement agricole de la zone de Toor Al Baha	à déterminer	développement agricole	préparation terminée
YÉMEN	15,3	260	Développement de la zone de Maharah	à déterminer	développement rural	formulation en cours



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
Projets au stade de la préévaluation						
ÉGYPTE (X)	57,8	790	Développement rural de la région de Sohag	à déterminer	développement rural	préévaluation en cours
GAZA ET LA CISJORDANIE	2,5	n.c. 4/	Programme de gestion participative des ressources naturelles	7,81	développement agricole (mise en valeur des terres)	présentation au Conseil prévue pour avril 1998
ROUMANIE	22,7	1 480	Développement rural des Monts Apuseni 5/	16,46	crédit rural	présentation au Conseil prévue pour avril 1998
SOUDAN	26,7	n.c. 6/	Développement rural du Kordofan du Nord	à déterminer	développement rural	préévaluation terminée

**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1995 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
SYRIE	14,1	1 120	Mise en valeur des parcours de steppe (Badia)	20,2	aménagement des parcours et de l'élevage	présentation au Conseil prévue pour avril 1998
TUNISIE (X)	9,0	1 820	Programme national de financement rural	à déterminer	crédit	préévaluation terminée

Notes de l'annexe B:

- X Ces projets sont choisis dans la réserve de projets d'une institution coopérante (dont le nom est indiqué entre parenthèses); les autres sont des "projets ayant pour initiateur le FIDA", c'est-à-dire, des projets retenus par les missions d'identification du Fonds ou demandés directement par les gouvernements.
- 1/ Données de 1995 tirées de l'"Atlas de la Banque mondiale, 1997".
- 2/ Antérieurement, Initiatives locales dans la région IX
- 3/ Antérieurement, Gestion de l'agriculture et des ressources à l'initiative des communautés.
- 4/ 1 323 USD (chiffres de 1996) (source: Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés). Selon les dernières estimations annoncées en janvier 1997 par l'Autorité monétaire palestinienne, le PIB dans les territoires autonomes palestiniens/Bande de Gaza et Cisjordanie se chiffre à 652 USD.
- 5/ Antérieurement, Développement rural des Monts Apuseni.
- 6/ D'après les estimations, revenu faible (765 USD ou moins).
- 7/ Antérieurement, Projet de financement rural intégré au Programme de financement rural et de diversification des revenus
- 8/ Antérieurement, Développement communautaire dans les zones de protection du milieu naturel.
- 9/ Antérieurement, Développement communautaire intégré à Hoima/Kibaale - Phase II
- 10/ Antérieurement, Deuxième projet de développement agricole de la zone orientale.
- 11/ Il sera peut-être nécessaire de reformuler le projet.
- 12/ Antérieurement, Programme de développement rural dans la région nord-est de Las Verapaces.
- 13/ Antérieurement, Projet en faveur des petits exploitants de la région sud-ouest - Phase II.



